

2008/8883 - Mises à disposition avec gratuités totales et partielles de diverses salles municipales aux associations : Association Gymnique Eclair Lyon Fémina - Association Cala - Association "Les rendez-vous internationaux de la Timbale - Association pour la Tolérance - Association Mediatone - Association Fréquence Ecoles Education aux médias - Association de danse de caractère Sirarpi - Montant total de l'exonération : 12 477,71 € HT (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 11/02/2008, p. 0298)

Rapporteur : M. JACOT Henri

(Adopté.)